Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600230-20251215-2025_104-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2025/104 CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE REALISATION ECLAIRAGE AVEC MORBIHAN ENERGIES – PROGRAMME EXCEPTIONNEL

Conseillers municipaux en exercice : 27

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 09 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 15 décembre 2025 à 18H30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Stéphane LE BOULER, Mme Amélie FUSIL, M. Bernard RAUD, Mme Josiane LE NAVENEC, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Morgane GUERLAIS, M. Yannick LE BRETON, Mme Marie-France BLONDEAU, Mme Marie-Annick MALÉCOT, Mme Michelle ROYER, M. Hervé LE ROUZIC, M. Jean-Pierre KERBART, M. Bertrand PERICHOT, Mme Régine NAYEL, Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, Mme Sabrina BOTHUA, Mme Édeline LE VIGOUROUX, M. Steven LE MOULLEC et M. Patrick LEFRANC

Était absent : François-Xavier OLIVIER

Étaient excusés : M. Michel MET (Pouvoir donné à Marie-France BLONDEAU), Mme Annie THOMAS (Pouvoir donné à Josiane LE NAVENEC), M. Stéphane COUDERC (Pouvoir donné à Hervé LE ROUZIC), Mme Géraldine SÉLO (Pouvoir donné à Chantal MAHIEUX) et Mme France BIRCH (Pouvoir donné à Amélie FUSIL)

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS

Rapporteur : Bernard RAUD

Deux conventions sont proposées dans le cadre des opérations d'amélioration et de modernisation de l'éclairage public réalisées en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (Morbihan Énergies), maître d'ouvrage des travaux concernés.

Ces conventions visent à préciser les modalités financières et à confier au Syndicat la maîtrise d'ouvrage de travaux présentant un intérêt pour la sécurité, la performance énergétique et la maintenance du réseau d'éclairage public communal.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600230-20251215-2025_104-DE

Convention de financement et de réalisation - Éclairage - pilotage propriété CL

La première convention « Éclairage - pilotage propriété CL » porte sur la pose et le paramétrage de 7 horloges connectées destinées à optimiser la gestion de l'allumage et d'extinction de l'éclairage public.

Montant prévisionnel des travaux 10 700.00 € HT + 2 140.00 € TVA = 12 840.00 € TTC
Recette pour la collectivité (contribution de Morbihan Énergies) : 5 350 €

Convention de financement et de réalisation Éclairage - Travaux connexes à la Maintenance

La seconde convention concerne des travaux connexes à la maintenance mobilisés pour assurer la mise en œuvre, l'adaptation ou le remplacement d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'éclairage public dans le cadre du déploiement des horloges connectées.

- Montant prévisionnel des travaux : 2 910.00 € HT + 582.00 € TVA = 3 492.00 € TTC
- Recette pour la collectivité (contribution de Morbihan énergies) : 1 455 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE M. le Maire à signer les conventions de financement et de réalisation Éclairage entre la Ville de Brec'h et le Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (annexes n°10 et 11).**

26 pour ; 0 abstention ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Brec'h, le 18 décembre 2025
Le Maire,
Fabrice ROBELET

MAIRIE DE BREC'H
MORBIHAN